BÉJAÏA

Six morts et une vingtaine de blessés dans un éboulement sur la RN9

C'est une véritable catastrophe qui s'est produite, hier aux environs de 13h40 à proximité du tunnel d'Aokas, à quelque 20 km à l'est du chef-lieu de Béjaïa, sur la RN9 et dans une heure de grande affluence automobile.

Des tonnes de rochers se sont subitement affaissées du haut d'une falaise pour ensuite ensevelir un bus Toyota de 30 places, assurant la ligne Béjaïa-Aokas, un mini-bus de marque Hyundai de 12 places assurant la navette Aokas-Tichy et deux autres véhicules légers. Le premier bilan de la Protection civile fait état de la mort sur le coup de pas moins de six personnes, cinq hommes et une femme, ainsi qu'une vingtaine d'autres blessés dont cinq se trouvent dans un état critique.

Tout le monde s'est mobilisé à l'occasion de ce terrible drame, la radio Soummam annonçait minute par minute les dernières nouvelles de la tragédie. Le wali de Béjaïa, les élus et les cadres des services de sécurité, se sont immédiatement rendus sur les lieux pour s'enquérir de la tragique situation.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'un éboulement de terrain similaire s'est produit en 2007 au même endroit sans faire fort heureusement de victimes.

L'éboulement de terrain en question avait eu lieu, faut-il le rappeler, à une heure tardive de la nuit.

Les travaux de déblaiement et de réfection ont nécessité de très longs mois de fermeture de cet important axe routier reliant le chef-lieu de wilaya de Béjaïa à celle de Sétif. Parlant des causes de l'important affaissement de terrain, les services de la DTP de Béjaïa mettent en avant les dernières pluies diluviennes qui se sont abattues dans la région ces derniers jours.

Le ministre des Travaux publics Abdelkader Kadi était attendu en fin d'après-midi hier sur les lieux du drame, a-t-on appris de l'administration de la wilaya, pour s'enquérir des causes de cet accident.

Kamel Gaci

ÉCOLE DE PÊCHE DE CHERCHELL

Lancement du cycle de formation des classes spéciales

Lors d'une conférence de presse organisée récemment au siège de l'Ecole de formation technique des pêcheurs de Cherchell, il a été fait état du lancement de plusieurs classes spéciales dédiées à la formation des matelots qualifiés spécialisés au nombre de 359 stagiaires.

La spécialité des électromotoristes, au nombre de 86, qui requiert un profil plus sévère où l'élève doit avoir 21 ans et plus, et avoir effectué 12 mois de navigation. Il y a en outre des classes spéciales dédiées à la formation de 38 patrons pêcheurs côtiers destinés au commandement de bateaux de 30 à 90 tonneaux, ayant un âge supérieur à 25 ans et avoir navigué durant 12 mois sur des bateaux dont le tonnage est supérieur à 30 tonneaux.

Le quatrième cycle de classes spéciales concerne la formation de 53 marins-pêcheurs capacitaires qui dirigeront des bateaux d'un tonnage inférieur à 30 tonneaux. Ainsi, à propos de M. Salah Wahid, le nouveau directeur de cette école, M. Tabouda , un cadre de cette école, révélera que «c'est un capitaine de pêche, nouvellement désigné par le ministère de tutelle, au même titre que trois autres écoles spécialisées de la pêche, dont celles d'Alger et de l'Ouest, qui ont désormais à leur tête un capitaine de pêche professionnel».

Pourquoi cette appellation de «classes spéciales» ? La définition sera donnée par M. Djilali Lakehal le président de la Chambre de pêche, qui dira que «cette formation spéciale s'inscrit dans le cadre du dispositif institué par mesure exceptionnelle par notre tutelle et mis en application dès 2014. Cela a permis de former plus de 400 professionnels, dont la majorité est déjà opérationnelle». La directrice des études de cette école précisera, quant à elle, que «l'école formera dans le cadre de cette circulaire plus de 500 professionnels, qui seront destinés à la pêche côtière dans le cadre d'une périphérie maritime de 6 miles».

M. Abdelkader Tabouda, un professeur spécialiste et capitaine de pêche de renom à Cherchell, spécialisé dans la sécurité maritime, présent à cette conférence, nous révélera qu'un «centre de sécurité maritime doté d'équipements de pointe est en voie de réalisation à Cherchell sur le site même de l'école», en poursuivant qu'«un pêcheur sur 3 000 est victime d'accident en mer, cela dénote de l'urgence pour nous d'inclure un module de sécurité maritime dans le profil du marin-pêcheur et du patron de pêche. Nous avons pris des dispositions dans ce sens au sein des formations de nos éléves où chacun doit obligatoirement savoir manipuler : la combinaison de survie, le gilet de sauvetage, l'utilisation des bouées de sauvetage à l'instar des canoës Bombard, l'utilisation des extincteurs ainsi que la maîtrise de tous les systèmes anti-incendies et autres rudiments de secours et de sauvetage en mer», conclura M. Tabouda. Lors de cette conférence de presse, à laquelle il a assisté, le président de la Chambre de pêche de la wilaya de Tipasa, M. Djilali Lakehal, donnera de précieuses informations sur la pollution maritime, et recommandera instamment de généraliser le système de classes spéciales, qui a donné entière satisfaction en mer.

Cependant, il a été constaté l'absence d'informations sur d'autres variétés de ce secteur à l'instar du domaine halieutique. Ainsi, il aurait été souhaitable d'avoir des statistiques sur les formations de la pêche halieutique dont l'école dispose déjà de spécialistes, sachant que Tipasa dispose déjà de 6 sites dédiés à la conchyliculture et 2 autres dédiés à l'élevage des espèces maritimes à l'instar du loup de mer et de la dorade, et ayant produit entre 10 000 à 12 000 tonnes ces dernières années.

L'école compte aussi de prestigieux formateurs en technique de pêche, en technologie maritime et en réglementation internationale de la pêche côtière et continentale, à l'instar de M. Meziani Lounès, un professeur et capitaine de pêche et M. Maddi Karim un autre patron de pêche, tous deux spécialisés dans la navigation maritime et les techniques de pêche.

Parmi ce panel de spécialistes, l'Ecole de pêche compte en son sein des spécialistes en technologie électronique et électrotechnique, tels que M. Benkhaled Mohamed, un professeur émérite spécialisé ,ainsi que plusieurs autres ingénieurs experts dans la pêche côtière, en aquaculture et en élevage maritime.

Houari Larbi

OUM-EL-BOUAGHI

Tentative de suicide d'un employé de la Cnas

Photo : DR

Un moment de panique et d'effroi a été vécu hier par les citoyens d'Oum-El-Bouaghi et surtout les fonctionnaires de la Cnas lorsqu'un employé de la Caisse a tenté de mettre fin à sa vie en voulant se jeter du deuxième étage de cet établissement qui se trouve au centre de la ville. Mais la vigilance de certains employés a permis de sauver de justesse le pauvre père de famille qui a été enfin persuadé par ses collègue de renoncer à cet acte et de revenir à la raison. Notons que ce fonctionnaire était rentré dans une grande colère suite au refus du directeur de lui signer favorablement sa demande de retraite. Le chauffeur de la Cnas a été transféré à l'hôpital dans un état critique, selon l'un de ses collègues.

Benzaïm A.

M'SILA

Les propriétaires de fusils de chasse envahissent la Maison de la presse

Un groupe de citoyens parmi les propriétaires de fusils de chasse ont envahi, hier matin la maison de la presse Lagoui-Lamine de M'sila à la recherche d'une oreille attentive parmi les gens de la presse locale qui pourraient jouer le rôle d'intermédiaire entre eux et les responsables civils et militaires de la wilaya.

Signalons que ces contestataires n'ont pas cessé d'organiser des sit-in devant le siège de la Wilaya depuis plus de 3 ans. Depuis lors, ils réclament une rencontre avec le wali Monsieur A. Ben Mansour juste pour leur expliquer la procédure de récupération de leurs fusils ou leur donner une bonne raison de ce retard relatif à la remise des armes confisquées depuis les années 1990. Surtout après avoir vu bon nombre de leurs concitoyens récupérer leurs fusils.

Ils s'interrogent sur la procédure entreprise pour pouvoir en finir avec ce problème qui a perduré dépassant les 20 années, dit l'un des présents qui ajoute : «J'étais célibataire le jour où j'ai remis mon arme, désormais j'ai un enfant qui passe le service militaire. Nous avons fait confiance à l'Etat, lorsqu'il a demandé le dépôt de nos armes auprès des services de sécurité,et nous demandons à l'Etat d'en faire autant», ajoute-t-il.

D'autres parmi les éleveurs de bestiaux et résidants dans les zones éparses ont été victimes de vol de leurs biens et du cheptel ovin sous la menace des armes des bandits.

Signalons que ce crime a pris de l'ampleur ces derniers temps dans la wilaya de M'sila, d'ailleurs l'un de ces éleveurs résidant dans la région de Khermame situé dans la daïra de Aïn El Hadjel a été victime d'un vol de 120 têtes ovines, apprend-on de ces contestataires qui disent qu'ils sont dans la nécessité de récupérer ces fusils pour faire face aux différents actes de vol et se protéger.

A. Laïdi